



CODIR GESMA 05/10/23



Compte rendu

Présents : F. Boerkmann, A. François, C. Jouin, C Bolliger, JL Maroyer, D Lachgar, , M Vergnaud,

Excusés : M Delage, C Prégniard, A. Vernier, F. Damato

Invité :

Approbation du précédent codir

CR codir du 30/08/23 : approuvé

Point sur les adhésions

160 potentiels adhérents dont 50 validés (5 nouveaux)

Point trésorerie

Résultat : -653,83 € (avec toutefois une erreur non corrigée du crédit Agricole de 300 € provisionnée)

Informations lors des baptêmes

Pour se couvrir, s'inspirer du formulaire PADI de non-contre-indication à la pratique de la plongée.

Reprise à Nautilus

Deux reports de l'ouverture de la piscine

Un nombre conséquent d'adhérents dans les clubs de sauveteurs occasionne des occupations des lignes du GESMA.

Créneau jeunes

Les mercredis après-midi :

- 2 encadrants (Jean Noel Mesmin et François Boerkmann)
- pour l'instant 2 plongeurs or
- Selon le nombre définitif, il pourrait être intéressant de récupérer des préparations niveaux I adultes, les parents par exemple

Tee-shirts cadres

Peu de demandes

T chirts spécifiques pour les encadrantes proposées par Estelle : ok

Forum du sport & Forum ALGP

Forum du sport

De plus en plus de personnes savent exactement ce qu'ils veulent faire

Forum Amicale laïque du Gond Pontouvre

10 personnes

Apnée :

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Jusqu'en aout étaient prioritaires les adhérents de année précédente
Ensuite les nouveaux adhérents peuvent s'inscrire dans la limite de ce que Marc décide comme acceptable dans les lignes d'eau attribuées à l'année

AG ordinaire

04/11/23 : 18h30-23h, salle du Gond Pontouvre

Clé à récupérer la veille : Dominique Lachgar

Texte pour « tuilage » 2023-2024

- Récupérer des nouveaux qui sont intéressés pour poursuivre pour la prochaine olympiade

Anniversaire 60 ans : Prochaine réunion le 10/10/23

Inscriptions sur le site : 9 inscrits pour l'instant → relance à réaliser par Christian

Liste des invités :

DJ : « La sardine aux platines » Françoise Guiot : carte cadeau de 100 €

Tombola : 60 lots (photos, t-shirts, bonnets, ordinateur de plongée, un séjour à Eskualduna, flocage GESMA

Autocollants :

Communication sur le facebook

Salle : 350 personnes assises

Participation du club : 5 €/repas/adhérent

Nettoyage Charente :

Membres du GESMA moins nombreux que d'habitude

Journée très sympathique

Bilan du ramassage : A compléter par François

2700 € de subvention de la municipalité d'Angoulême

La municipalité d'Angoulême commence à s'impliquer davantage dans l'organisation

2024 : organisation probable

Demande des pêcheurs pour nettoyer les étangs de Frégeneuil contre un gueuleton

Adhésion Rives de Charente

Double emploi avec les salles de l'amicale laïque mais c'est une alternative à l'amicale laïque du gond pontouvre pour la location de salles → reprendre l'adhésion

Tiv 2024

Cyrille Roux : se propose de véhiculer les blocs du GESMA à Nantes

Remorque Thierry Muller

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Proposition de vente de sa remorque : 450 € → OK

Sorties envisagées

- Egypte: croisière SUPERMIX du 14 au 21/10/2023 -13 places - complet- Dominique
- Philippines : Dates à fixer plus précisément

Commission loisirs à lancer lors de l'AG

Réunion prévue le 09/11) 18.30 pour organiser les prochaines saisons

Prochain CODIR : Jeudi 23/11/23

Après CODIR :

Fin de réunion : 22 h30

La secrétaire de séance :

le président :

François Boerkmann

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen